

Séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 11 avril 2012, à 19 h 30, au 10, rue King, bureau 400, à Huntingdon. La présente séance est présidée par monsieur Alain Castagner, préfet. Les conseillers suivants sont présents:

Mme Jean Armstrong, mairesse du canton de Dundee
M. Normand Crête, maire de la municipalité de Hinchinbrooke
M. Jacques Lapierre, maire de la municipalité d'Ormstown
Mme Louise Lebrun, mairesse de la municipalité de Sainte-Barbe
Mme Jocelyne Lefort, mairesse de la municipalité de Saint-Chrysostome
M. Denis Loiselle, maire de la municipalité de Howick
M. Pierre Poirier, maire du canton de Godmanchester
M. François Rochefort, maire de la paroisse de Très-Saint-Sacrement
Mme Deborah Stewart, mairesse de la municipalité d'Elgin
Mme Suzanne Yelle Blair, mairesse de la municipalité de Franklin
M. François Landreville, directeur général / secrétaire-trésorier

Étaient absents :

M. Stéphane Gendron, maire de la ville de Huntingdon
M. Denis Henderson, maire du canton de Havelock

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

6359-04-12

Il est proposé par Suzanne Yelle Blair
Appuyé par Jocelyne Lefort et résolu unanimement
Que la séance est ouverte.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6360-04-12

Il est proposé par Pierre Poirier
Appuyé par Deborah Stewart et résolu unanimement
Que l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MARS 2012

6361-04-12

Il est proposé par Jacques Lapierre
Appuyé par Denis Loiselle et résolu unanimement
Que le procès-verbal de la séance du 14 mars 2012 est adopté.

ADOPTÉ

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2011 PAR MME MONIQUI

Le préfet informe les membres du conseil que le dépôt du rapport financier 2011 est reporté en mai parce que le rapport actuel n'est pas consolidé avec les états financiers 2011 du CLD du Haut-Saint-Laurent.

Donc, il est plus simple d'attendre le rapport consolidé et d'adopter le tout à la séance du 9 mai 2012.

5. SUIVI DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

Sujet reporté.

6. ANALYSE PROJETS PACTE RURAL, SAMEDI 28 AVRIL, À 9 H 15

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent analyser ensemble les projets déposés dans le cadre du « Pacte rural »;

6362-04-12

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Loiselle
Appuyé par Normand Crête et résolu unanimement

De tenir une séance de travail le samedi 28 avril, à 9 h 15, à l'édifice de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour analyser les projets du « Pacte rural ».

ADOPTÉ

7. COMPTES À PAYER DU 15 MARS AU 11 AVRIL 2012

6363-04-12

Il est proposé par François Rochefort
Appuyé par Louise Lebrun et résolu unanimement
Que les comptes à payer au montant de 400 464,58 \$, pour la période du 15 mars au 11 avril 2012, soient payés.

Que la liste de ces comptes à payer est conservée dans un registre prévu à cet effet et fait partie intégrante de ce procès-verbal.

ADOPTÉ

8. RENCONTRE DOSSIER DES ÉOLIENNES

6364-04-12

Il est proposé par Pierre Poirier
Appuyé par Jacques Lapierre et résolu unanimement
De tenir une rencontre de travail le 3 mai, à 19 h 30 concernant le dossier des éoliennes.

ADOPTÉ

De plus, le préfet informe les membres du conseil que la MRC supportera techniquement la formation d'une « Coop de service pour le déploiement de l'Internet haute vitesse », sur le territoire de la MRC, plutôt que de piloter son propre dossier.

9. DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MATAWINIE CONCERNANT « LA GESTION DES BARRAGES DE CASTORS SUR LES TERRES DE L'ÉTAT »

ATTENDU QUE le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent a pris connaissance de la résolution CM-061-2012 de la MRC de Matawinie;

6365-04-12

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Yelle Blair
Appuyé par Denis Loiselle et résolu unanimement
D'appuyer la résolution #CM-061-2012 de la MRC de Matawinie, soit :

GESTION DES BARRAGES DE CASTORS SUR LES TERRES DE L'ÉTAT – DEMANDE DE RÉSOLUTION

CM-061-2012

Considérant que la gestion des obstructions, telles les barrages de castors, est une compétence de la MRC Matawinie qui a conclu des ententes avec les municipalités locales de son territoire, les désignant responsables de retirer toutes obstructions dans un cours d'eau susceptible de menacer la sécurité des biens et des personnes;

Considérant que cette gestion des barrages de castors occasionne de nombreuses interventions et des dépenses potentiellement considérables pour les municipalités de la MRC;

Considérant que les municipalités doivent aussi gérer et assumer les frais reliés aux barrages de castors sur des territoires sous responsabilité de l'État, soit des terres publiques municipalisées et non municipalisées;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités du Québec et l'Union des municipalités du Québec travaillent actuellement sur une révision des responsabilités des MRC à l'égard de la gestion des cours d'eau;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Beauregard, appuyé par M. Jocelyn Breault et résolu unanimement que le Conseil des maires demande au gouvernement du Québec qu'il assume lui-même la gestion des barrages de castors sur les terres publiques municipalisées et non municipalisées, jusqu'à ce que des modifications à la loi soient apportées.

ADOPTÉ

10. DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MÉKINAC CONCERNANT « LES OBJETS SUR LES POTEAUX D'HYDRO-QUÉBEC »

ATTENDU QUE le Conseil des maires a pris connaissance de la résolution #12-02-37 de la MRC de Mékinac;

6366-04-12

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Crête
Appuyé par Jocelyne Lefort et résolu unanimement
Que le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent appuie la résolution #12-02-37 de la MRC de Mékinac, soit :

OBJETS SUR DES POTEAUX D'HYDRO-QUÉBEC

Considérant qu'Hydro-Québec interdit l'installation d'objets sur ses poteaux;

Considérant que depuis plusieurs années, plusieurs municipalités de la MRC de Mékinac installent, sur les poteaux d'Hydro-Québec, des bacs à fleurs durant la période estivale ainsi que des décorations de Noël durant la période hivernale;

Considérant que ces décorations contribuent à donner aux municipalités un cachet particulier et contribuent à accroître le sentiment d'appartenance des citoyens;

Considérant que ces décorations ne peuvent être installées que sur les poteaux d'Hydro-Québec et qu'elles n'ont jamais causé de préjudices à Hydro-Québec durant toutes ces années;

En conséquence, monsieur Michel Champagne, maire de Saint-Séverin, propose, appuyé par monsieur Yvan Hamelin, maire de Lac-aux-Sables, et il est résolu d'affirmer que la MRC de Mékinac est en désaccord avec la position d'Hydro-Québec et demande à celle-ci de permettre aux municipalités de la MRC de Mékinac de continuer à installer des bacs à fleurs ainsi que des décorations de Noël sur les poteaux d'Hydro-Québec.

ADOPTÉ

11. ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONFECTION DES PLANS ET DEVIS POUR L'ACCUEIL ET LE STATIONNEMENT DE LA PISTE CYCLABLE À ORMSTOWN

Sujet reporté.

12. VARIA

12.01 RÉVISION DE LA DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE

Le préfet rappelle aux membres du conseil qu'ils ont une lettre dans leur chemise leur demandant de signifier à la MRC du Haut-Saint-Laurent, au nom de leur municipalité locale, avant le 31 décembre 2012, les modifications souhaitées à la demande à portée collective.

12.02 DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM), VOLET 3, SERVICES TECHNIQUES : CONSTRUCTION DE PISTE CYCLABLE SUR L'EMPRISE FERROVIAIRE ABANDONNÉE

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent a pris connaissance du guide sur les règles et normes du PIQM;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de construction de piste cyclable sur l'emprise ferroviaire abandonnée;

6367-04-12

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Loiselle
Appuyé par Jacques Lapierre et résolu unanimement

Que le conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 3 du PIQM relativement au projet de construction de piste cyclable sur l'emprise ferroviaire abandonnée;

Que monsieur François Landreville, directeur général et secrétaire-trésorier, soit et est autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet de construction de piste cyclable sur l'emprise ferroviaire abandonnée, dans le cadre du volet 3 du PIQM.

ADOPTÉ

12.03 DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ DE HUNTINGDON POUR L'OUVERTURE DE LA RUE DALHOUSIE

Attendu que la municipalité de Huntingdon a fermé la rue Dalhousie;

Attendu que les automobilistes empruntent le stationnement de l'édifice de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour transiter d'une rue à l'autre;

Attendu que la MRC du Haut-Saint-Laurent a reçu plusieurs plaintes des employés du CSSS du Haut-Saint-Laurent parce qu'ils considèrent ces traversées comme dangereuses;

Attendu que si la rue Dalhousie reste fermée, le problème demeure entier;

Attendu que si la rue Dalhousie reste fermée, la MRC du Haut-Saint-Laurent devra effectuer des déboursés pour rendre sécuritaire le stationnement;

6368-04-12

En conséquence, il est proposé par Normand Crête
Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement
De demander à la municipalité de Huntingdon d'ouvrir la rue Dalhousie dans les plus brefs délais.

ADOPTÉ

12.04 APPUI POUR UNE DEMANDE DE QUOTA DE LAIT AU « PRÊT DE LA RELÈVE » DE L'ENTREPRISE FORMÉE PAR LE COUPLE DE SUSIE BRISSON ET PAUL-ÉTIENNE CHARETTE

ATTENDU QUE le Conseil des maires a pris connaissance du « Plan d'établissement de démarrage en production laitière » déposé par la ferme « Chabri Senc »;

Attendu que l'établissement d'une nouvelle entité agricole est problématique sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

6369-04-12

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Poirier
Appuyé par Jacques Lapierre et résolu unanimement
Que le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent appuie, sans réserve, la demande de Mme Brisson et de M. Charrette de 12kg/jour de quota de production auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ).

ADOPTÉ

12.05 PLAN DE GESTION DES MESURES DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Le préfet informe les membres du conseil que le ministre a adopté notre schéma de couverture de risques en sécurité incendie et, qu'au mois de mai, le conseil adoptera ce schéma.

12.06 QUESTIONNEMENT DE LA MAIRESSE DE SAINT-CHRYSOSTOME EN REGARD AUX DONNÉES « LIDAR » ET AUX ZONES INONDABLES

Le directeur général et secrétaire-trésorier rappelle que la mairesse de Saint-Chrysostome a fait des interventions pour avoir les données « Lidar » depuis novembre 2011 dont une lors de la séance du conseil du 14 mars dernier et ce, afin d'obtenir les résultats « Lidar ».

Le personnel de la MRC a reçu les données complètes du « Lidar » à la fin du mois de février 2012. Dans ce contexte, le directeur général et secrétaire-trésorier entrera en contact avec Mme la Mairesse afin de s'entendre sur une date de rencontre avec le conseil de Saint-Chrysostome, en mai prochain.

13. CORRESPONDANCE

1. Table de concertation Petite-Enfance du Haut-Saint-Laurent - Changement de date et demande de fonds pour la Fête de la Famille.
2. Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) – Offre d'adhésion 2012 à la COMBEQ.
3. Ville de Huntingdon - Lettre de l'Office québécois de la langue française et réponse de la ville par résolution.
4. CLD du Haut-Saint-Laurent - Documents de réflexion pour les travaux du comité Réussite éducative et sociale.
5. CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent - Suivi de la signature de l'entente spécifique en immigration.
6. CSSS du Haut-Saint-Laurent - Documents concernant la prochaine Table de concertation Jeunesse du Haut-Saint-Laurent.
7. Kathleen Bisson - Lettre informant de son départ du CLD du Haut-Saint-Laurent en tant que conseillère en développement économique au CLD.
8. Parcs Canada - Demande de mise à jour de nos coordonnées.
9. « Le marché du travail en Montérégie/Bilan annuel 2011 » - Bulletin d'information d'Emploi Québec Montérégie, Mars 2012.
10. Société d'habitation du Québec - Bulletin d'information.
11. Mutuelle des municipalités du Québec - Bulletin d'information, Mars 2012.
12. CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent - Premier versement dans le cadre du projet Détour-Retour.
13. Ferme Chatrac - Invitation au 2^e Marché d'hiver dans le Haut-Saint-Laurent, le 11 mars 2012.
14. « Développement social » - Revue de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

15. Cardio-Actif du Haut-Saint-Laurent - Invitation à une dégustation de vins et fromages, le 30 mars.
16. Solidarité rurale du Québec - Lancement du Prix Ruralia-Desjardins.
17. ZIP du Haut-Saint-Laurent - Invitations à différentes activités.
18. Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands – Invitation à la Soirée Reconnaissance annuelle, le 10 mai prochain, à Beauharnois.
19. CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent - Invitation à la conférence « Le Réseau pour les Arts et la culture dans nos communautés », le 28 mars à Coteau-du-Lac.
20. SCABRIC - Information concernant le dîner à la Cabane à Camille, à St-Stanislas-de-Kostka.
21. Projets Saint-Laurent/Jour de la Terre - Invitation à soumettre une candidature dans le cadre du programme « Porteurs d'espoir ».
22. Une affaire de famille - Conférence de presse des participants du projet « Avenir » du Haut-Saint-Laurent, le 21 mars, à Huntingdon.
23. Ville de Huntingdon - Message à l'attention de l'Office québécois de la langue française suite à la plainte concernant les communications écrites de la Ville.
24. Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Communiqué intitulé « Budget : la FQM plaide pour des mesures visant à favoriser le développement des régions », 13 mars 2012.
25. FQM - Communiqué intitulé « Biomasse forestière : une avenue des plus prometteuses pour le développement des communautés », 14 mars 2012.
26. FQM - Communiqué intitulé « Offre de formation : la FQM près de chez vous », 14 mars 2012.
27. CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent - Invitation au Premier anniversaire de l'Hôtel de Région, le 20 mars 2012, à Salaberry-de-Valleyfield.
28. FQM - Bulletin « Contact », 16 mars 2012.
29. Ville de Bromont - Demande d'appui concernant la mise en place de la « Move Over Law ».
30. Villes et villages à la rescousse - Invitation à un cocktail dinatoire, le 23 mars, à Joliette.
31. Carrefour action municipale et famille - Bulletin d'information, 20 mars 2012.
32. Commission scolaire New Frontiers - Lettre d'appui au Comité d'accueil Haut-Saint-Laurent.
33. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) - Information concernant un nouveau modèle d'avis sur le site Web du Financement municipal.
34. CLD Brome-Missisquoi – Dossier de presse du projet Virage Rivages.
35. Réussite Montérégie - Invitation à la journée Pensons Persévérance, le 28 mars, à Candiac.
36. Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands - Résolution de félicitations suite à la tenue des Journées de la persévérance scolaire.

37. MAMROT - Lancement de la période de mise en candidature aux Grands Prix de la ruralité.
38. ZIP du Haut-Saint-Laurent - Annonce de séances d'information publiques concernant les débits d'eau dans le réseau du lac Ontario et du Fleuve Saint-Laurent.
39. CLD du Haut-Saint-Laurent - Convocation à l'Assemblée générale annuelle du CLD et du FIL.
40. CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent - Communiqué concernant le Plan régional intégré des ressources naturelles et du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, 29 mars 2012.
41. FQM - Communiqué intitulé « *Les élus municipaux de la Mauricie répondent à l'invitation du président de la FQM* », 30 mars 2012.
42. FQM - Bulletin « Contact », 30 mars 2012.
43. FQM - Communiqué intitulé « *Réaction de la FQM au budget fédéral* », 30 mars 2012.
44. FQM - Réponse à notre résolution concernant la gestion des cours d'eau municipaux.
45. Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec - Information concernant cette association.

14. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question n'a été soulevée.

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

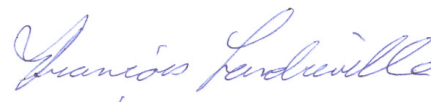
6370-04-12

Il est proposé par François Rochefort
Appuyé par Jean Armstrong et résolu unanimement
Que la séance est levée.

ADOPTÉ



Alain Castagner
Préfet



François Landreville
Directeur général et secrétaire-trésorier